



COLLECTIF
DE LA PERFORMANCE
ET DE L'ACQUISITION

Collège Emailing d'Acquisition

Fiche 3 :

La charte emails de qualité du CPA m'engage. Comment ?

Membres du Collège Emailing

zanox.

NetAffiliation
by Kwanko

@affilinet

P! PUBLIC !DÉES
INNOVATIVE PERFORMANCE

Tradedoubler

G affiliate
by CONVERSANT™

effinity

webgains

R R-Advertising
YOUR DATA AGENCY

RIVIERA WEB

B BELINKS
Créateurs de liens

ELIXIS
digital

EFFICIENCY
NETWORK

CALOGA

kelpromo

wiboost



Quels sont mes engagements en tant que signataire ?

Etre signataire implique de respecter les engagements de la charte Emails afin d'assurer un email marketing propre. Il est donc important de bien la lire et d'en respecter tous les points.

Si j'ai un doute quant à la lecture et l'interprétation de la charte Emails CPA, qui puis-je contacter ?

- Le CPA directement.
- Mon interlocuteur au sein d'une des plateformes liées au CPA.

Dans quelle mesure le CPA va-t-il procéder à une vérification du respect de mes engagements ?

- Un internaute a envoyé un mail à l'adresse abuse@cpa-france.org pour signaler une anomalie éventuelle.
- Un annonceur a contacté le CPA ou sa plateforme partenaire pour lui faire part d'une anomalie éventuelle.
- Une plateforme a constaté une anomalie provenant d'une base signataire de la charte CPA Emails.
- Un éditeur a constaté une anomalie provenant d'une base de données.
- Notre outil tierce de positionnement d'adresses pièges a identifié un éditeur signataire de la charte CPA Emails dans le cadre de son analyse périodique.

Quelles sont les justifications qui peuvent être demandées par le CPA ?

- Tous les éléments qui permettraient la justification de la collecte d'une adresse email.
- Une mise en conformité de la collecte. (Ex : Optin Newsletter et non partenaire)
- Une mise en conformité du message envoyé. (Ex : Absence d'identification de la base de données)

Quels sont les risques en cas de non-respect de la charte CPA Emails ?

- Un avertissement :
L'objectif est purement éducatif et demande aux éditeurs de se mettre en conformité à la charte ou de réfléchir à nouveau à son inscription à la charte CPA Email.
- Une première alerte :
 - L'éditeur n'est manifestement pas conforme à la charte emails.
 - L'éditeur n'est pas en mesure d'apporter les justifications nécessaires suite à une réclamation auprès du CPA en provenance d'un tiers.
 - L'éditeur ne s'est pas remis en conformité avec la Charte Emails du CPA suite à un avertissement
- Une exclusion du réseau de signataires :
 - L'éditeur réalise des pratiques non conformes à la Charte CPA Emails et ne peut se mettre en conformité.
 - L'éditeur a déjà fait l'objet d'une première alerte par le passé et se voit sanctionner d'une seconde et dernière alerte qui vaut pour exclusion.

Qui sommes-nous ?

Créer en 2008 le Collectif de la Performance et de l'Acquisition fédère l'ensemble des acteurs du Performance Marketing Français.

Syndicat en fort développement le CPA ...

- ... Rassemble l'ensemble des métiers du marketing à la performance,
- ... est un **lieu d'échange convivial** pour les experts
- ... est un **accélérateur pour les professionnels** et un outil de veille juridique
- ... représente et **défend les intérêts** collectifs de ses membres
- ... promet le performance marketing sur le marché français

Bureau du CPA :

Amaury Delloye : Président du CPA
Mathieu Raiffé : Secrétaire Général –
Country Manager France de Public-Idées
Guillaume Gélis : Trésorier –
Country Manager France de zanox
Noella Boullay : Déléguée Générale du CPA